

Le Combat Social

FO 49

Bulletin d'informations de l'Union Départementale cgt-FO de Maine-et-Loire

N° 1-2019 — (janvier 2019) — 1 €

Grève dans la Fonction Publique





L'éditorial de Catherine Rochar

LE COMBAT SOCIAL FO 49

(Prix : 1 €)

Imprimé à l'UD
cgt-Force Ouvrière
de Maine-et-Loire
14, place Louis Imbach
49100 ANGERS
02 41 25 49 60
udfo49@force-ouvriere.fr
www.fo49.fr
Inscrit à la CPPAP
n° 0720507442

Directrice de publication :
Catherine ROCHARD.

Sommaire

- 2 & 3 L'éditorial de Catherine Rochar
- 4 Déclaration du bureau de l'UD
- 5 Déclaration FO au CESER
- 6 Le syndicat n'est pas un corps intermédiaire
- 7 Annonces gouvernementales : la vérité des prix
- 8 Mutualité Anjou Mayenne : la direction tente de faire taire FO
- 9 Sécurité sociale : grève le 29 janvier à l'appel de toutes les fédérations
- 10 et 11 Grève dans la Fonction publique et montée à Paris le 7 février
- 11 Appel intersyndical des retraités à la manifestation le 31/01
- 12 Tract de l'UD FO

Aux côtés des salariés pour aller chercher toutes les revendications!

Depuis plusieurs semaines, le pays est traversé par une crise profonde qui s'exprime chaque samedi au travers des manifestations des gilets jaunes. Ce mouvement ne faiblit pas et s'enracine. Les revendications qu'ils expriment sont pour la plupart d'entre elles ce que notre organisation porte depuis des années. Les réponses apportées par le gouvernement ne sont que de la poudre aux yeux (voir notre article page...)! Sur le fond rien n'est réglé!

Et le 31 décembre, lors de la présentation de ses vœux, le Président de la République « droit dans ses bottes » affirme qu'il ne changera pas de cap, qu'il ira au bout des réformes qu'il a décidées.

Certes, il a, compte tenu de la situation, modifié son calendrier et repoussé toutes ses contre-réformes à après les élections européennes. Mais il ne veut rien abandonner. Ni la

réforme des retraites, ni celle de l'assurance chômage, ni la réforme de la fonction publique.

Selon l'organisme OXFAM, les inégalités entre les plus riches et les pauvres se creusent. Aujourd'hui, 26 milliardaires concentrent entre leurs mains autant d'argent que plus de la moitié de l'humanité.

Les entreprises du CAC 40 ont versé 57 milliards de dividendes à leurs actionnaires!

Et pendant ce temps, chaque jour, on nous répète qu'il faut être raisonnable, qu'il faut faire des efforts!

Mais dans quelle situation Macron veut-il imposer ces réformes? Le journal « le Figaro », dans une chronique politique d'une brutalité inhabituelle pour ce journal, décrivait ainsi en fin d'année la situation du président : « L'élan s'est brisé net. Emmanuel Macron est à terre. Fracassé sur six mois de crise ininterrompue, le président de la République achève l'année

sonné et chancelant au milieu d'un champ de ruines. »

C'est dans cette situation que le président Emmanuel Macron a décidé de jouer le tout pour le tout. Il s'est adressé le lundi 14 janvier par lettre à tous les Français pour les inviter à s'inscrire dans le « grand débat » qu'il a décidé d'organiser.

Le président de la République élu au suffrage universel, se considérant comme le dépositaire à titre personnel du pouvoir, a décidé de s'adresser à chaque Français pour leur dire, au-delà des banalités de circonstance :

« Je souhaite que vous puissiez, au-delà des sujets que je vous propose, évoquer n'importe quel sujet concret. »

Bref, vous pouvez dire n'importe quoi, au bout du compte c'est moi qui suis habilité à décider, car, écrit-il :

« Je n'ai pas oublié que j'ai été élu sur un projet, sur de grandes orientations aux-

quelles je demeure fidèle ».

Ainsi, Jupiter ne veut pas changer de politique. Dans ces conditions, l'Élysée cherche à partager avec d'autres la responsabilité d'une politique qu'il n'a absolument pas les moyens d'endosser seul. C'est la raison d'être de cet appel aux « corps intermédiaires », qui est un véritable appel au secours dont il aurait somme toute aimé pouvoir se passer. Après avoir refusé à plusieurs reprises de saisir la main bien tendue et bien visible de Laurent Berger (CFDT), Emmanuel Macron est bel et bien contraint d'afficher sa volonté de renouer le dialogue avec les « partenaires sociaux ».

L'objectif est ainsi désigné. Le gouvernement doit réussir à impliquer jusqu'au bout dans ce dispositif intégrationniste les directions des organisations syndicales, dont la nôtre. Un rôle que rejette l'immense majorité des militants de notre organisation en refusant en particulier d'entrer dans un « grand débat » qui transformerait le syndicat en « corps intermédiaire »¹.

¹ Voir page 5 la déclaration FO au CESER et page 6 l'article « Le syndicat n'est pas un corps intermédiaire »

La CFDT qui se reconnaît dans l'appellation « corps intermédiaire » a immédiatement fait des offres de service : il y a eu mercredi dernier un apparemment significatif dans le courrier de l'Ouest. Page trois, deux articles : au-dessus « Gilets jaunes, le diocèse veut participer à la réflexion », au-dessous « 4 grands débats organisés par la CFDT de Maine et Loire ». Si nous avons besoin d'une nouvelle preuve du lien organique entre l'Église et la CFDT, en voici encore une.

Pour FO, les choses sont claires ! Il n'est pas question de se fourvoyer dans ce grand débat, nous ne sommes pas aux ordres du gouvernement, nous ne serons pas les Co législateurs des réformes contre les salariés, les chômeurs et les retraités.

C'est sur cette base que le bureau de l'UD a exprimé sa position.

En revanche, plus que jamais, nous serons aux côtés des salariés qui avec FO cherchent à organiser le rapport de force pour faire aboutir leurs revendications. Comme c'est déjà le cas dans de multiples secteurs, Valéo, la sécurité sociale, le Césame, le CHU, la mutualité où

des assemblées générales se sont tenues ou se préparent...

Nous serons aux côtés des agents de la fonction publique, la semaine du 3 au 8 février pour « aller à Matignon chercher le pognon » !

D'ores et déjà, d'autres secteurs, comme la santé privée, ont décidé de se joindre au mouvement pour exiger de véritables augmentations de salaire notamment.

Notre position d'organisation syndicale libre et indépendante est un puissant levier pour préparer le rapport de force.

Plus que jamais et parce que ce ne sont pas les confédérations qui décideront de la grève, parce que nous nous devons nous saisir de la faiblesse de ce gouvernement et parce que nous n'avons de cesse de dire qu'il y a une urgence sociale à laquelle Macron et Philippe doivent répondre, partout organisons les assemblées générales, décidons ensemble de la grève « pour aller chercher le pognon »



*Catherine Rochard,
Secrétaire générale,
et les membres du
bureau de L'Union
Départementale
cgt-Force Ouvrière de
Maine-et-Loire vous
présentent leurs meilleurs
vœux pour 2019*

Déclaration du bureau de l'UD Force Ouvrière de Maine-et-Loire

Le bureau de l'Union Départementale FO de Maine-et-Loire a discuté de la « lettre aux Français » d'Emmanuel Macron et du Grand Débat qu'elle leur propose.

Unanime, le bureau a décidé que FO n'a pas sa place dans ce « grand débat » et a décidé de rendre sa position publique en adoptant la résolution reproduite ci-dessous

(les intertitres sont de la rédaction)

Le président de la République ouvre le « grand débat » en annonçant qu'il ne changera pas de politique

Le bureau de l'UD FO 49 considère que la situation de crise que nous connaissons depuis plusieurs semaines, est le produit des politiques économiques et sociales menées depuis de nombreuses années, privilégiant les revenus du capital au détriment du pouvoir d'achat des salariés et retraités, de la protection sociale et des services publics.

Or, lors de ses vœux du 31 décembre, le président de la République a indiqué qu'il n'y aurait pas de changement de cap. Il a en effet précisé qu'il n'entendait pas « remettre en cause la ligne (qu'il) trace depuis le début ». Il compte mener ses contre-réformes à marche forcée — assurance-chômage, retraites, réorganisation de la fonction publique — balayant d'un revers de main la situation sociale explosive...

Et pour ce faire, il organise un « grand débat national »...

Si nous n'avions pas compris, Benjamin Griveaux, le porte-parole

du gouvernement a ajouté que ce « grand débat national » serait « cadré ». Quelques jours plus tard, le Premier ministre intervenant sur TF1, annonce des méthodes encore plus répressives pour « cadrer » les manifestations, remettant en cause, ni plus ni moins la liberté de manifester, la démocratie.

Enfin dans sa lettre aux Français, le Président de la République, écrit : « Je n'ai pas oublié que j'ai été élu sur un projet, sur de grandes orientations auxquelles je demeure fidèle. » et plus loin : « Mais je pense aussi que de ce débat peut sortir une clarification de notre projet national et européen, de nouvelles manières d'envisager l'avenir, de nouvelles idées ». S'inscrire dans ce débat, c'est concrètement se comporter en suppléant gouvernemental.

« Nous ne sommes pas les chiens de garde du gouvernement »

Pour le bureau de l'UD FO 49, il s'agit d'une tentative d'intégration des organisations syndicales qui est inacceptable, il s'agit de nous museler, d'empêcher la négociation sur les revendications des salariés.

Nous ne sommes pas les chiens de garde du gouvernement! Pour l'UD FO 49, la Confédération FO ne doit pas se rendre aux convocations du gouvernement.

Suite aux discussions unanimes de la Commission administrative du 7 janvier 2019, le bureau de l'UD FO 49 réaffirme que notre organisation, indépendante, n'a rien à aller discuter dans le cadre d'un grand débat « cadré », elle réaffirme son attachement à l'ADN de FO : son indépendance.

Au niveau départemental, elle ira rappeler les revendications, au Préfet du Maine-et-Loire auprès

de qui elle a obtenu une audience.

FO annoncera au préfet que l'UD ne participera pas au « grand débat »

À cette occasion, elle lui rappellera qu'elle ne participera à ce « débat — mascarade ».

À l'heure, où certains « syndicats » se positionnent contre « les violences des Gilets Jaunes », pour « vider des ronds-points » (!), ou encore pour une « réforme » des retraites par points; FO, quant à elle est et restera un syndicat attaché à la démocratie, aux libertés d'expression, de manifestation, un syndicat qui porte les revendications :

Réunir les salariés pour établir les revendications, organiser le rapport de forces

Contrairement à ce que dit le Président de la République, la première question n'est pas la question de la destruction des services publics par la baisse des impôts, mais l'augmentation du pouvoir d'achat, à travers l'augmentation générale des salaires, des minimas sociaux et des pensions!

Alors que le gouvernement est fragilisé, partout, dans les entreprises, dans les secteurs, le bureau de l'UD FO 49 invite les syndicats FO à réunir les salariés pour adopter des motions établissant les cahiers de revendications. Elle les invite à les réunir en assemblées générales pour discuter des moyens d'action pour gagner, y compris par la grève et sa reconduction.

Adopté à l'unanimité, à Angers le 14 janvier 2019

Déclaration FO au CESER des Pays de la Loire

Le conseil économique, social et environnemental régional (CESER) est une assemblée consultative composée par des représentants des entreprises et activités non salariées (le patronat, les

représentants de commerçants et artisans...) des représentants des organisations syndicales de salariés (dont la nôtre) ; des représentants des organismes et associations ; des personnalités « qualifiées ».

Au cours de sa séance du 18/12/2019, le CESER des Pays de la Loire avait à voter une contribution cadrant la participation du CESER au « grand débat » d'Emmanuel Macron.

Daniel Juret, ancien secrétaire général de notre UD et représentant FO, est intervenu au nom de Force Ouvrière.

Intervention de Daniel Juret, au nom de FO, au CESER du 18/12/2018

Le grand débat : « si vous voulez enterrer un problème, nommez une commission »

« **N**otre Confédération Générale du Travail Force Ouvrière considère que la situation de crise que nous connaissons depuis un mois, est le produit des politiques économiques et sociales menées depuis de nombreuses années, privilégiant les revenus du capital au détriment du pouvoir d'achat des salariés et retraités, de la protection sociale et des services publics.

En quelque sorte, la crise actuelle vient de rétablir la réalité des faits et de l'état d'esprit de la population laborieuse qui n'en peut plus, qui n'en veut plus.

Déclenchée par la poursuite de l'augmentation des taxes sur l'énergie, au nom de la transition écologique, la mobilisation et son soutien populaire ont réaffirmé avec force, des revendications que nous portons depuis longtemps, en termes d'augmentation générale des salaires, des pensions et des minima sociaux, dont le salaire minimum, mais également en termes de services publics et d'accès aux soins pour tous.

Face à cette situation explosive, le gouvernement Macron a décidé de premières mesures qui ne font pas le compte :

- maintien du cap de la politique gouvernementale ;
- mesures salariales, aléatoires, incertaines, inégalitaires et complexes ;
- Et l'instauration d'un grand débat national.

Ce grand débat, c'est en quelque sorte l'actualisation de la formule de Clémenceau, qui disait : **« si vous voulez enterrer un problème, nommez une commission » !**

Aujourd'hui, ce grand débat et sa déclinéon régionale font l'objet d'un projet de vœu.

Mais il faut noter plusieurs choses :

1. lorsque le gouvernement Macron n'ignore pas les interlocuteurs sociaux, il décide par avance les termes de l'issue d'éventuelles discussions, comme il le fait d'ailleurs aujourd'hui avec l'assurance chômage.

Ainsi, le Conseil des ministres du 12 décembre 2018 a énuméré déjà les engagements gouvernementaux à l'issue du débat, début mars, et qui confirment le maintien de la politique gouvernementale notamment en termes de réforme de l'État et de rupture de l'égalité républicaine entre les territoires par la différenciation.

2. La saisine annoncée du CESE et des CESR "pour être réceptacles d'un certain nombre de ces débats et formuler des propositions sur les thématiques retenues" pour en reprendre les termes, constitue en réalité, une anticipation sur une réforme constitutionnelle annoncée, peut-être à venir, mais pas encore applicable.

FO récuse la notion de "corps intermédiaire"

Comme vous le savez, à la CGT FORCE OUVRIERE, nous ne sommes pas favorables à la transformation du CESE et des CESER en chambres "de la société civile", qui ferait des organisations représentées des rouages sociaux des institutions politiques !

Nous récusons d'ailleurs la notion de "corps intermédiaires", dont le rôle dévolu dans ce cadre serait de canaliser, de réguler, d'encadrer, l'expression et les préoccupations populaires, de les mettre au service des pouvoirs publics, "les mobiliser pour agir" comme l'a ex-

primé M. MACRON.

Étranger à toute notion de pacte social, je veux rappeler au nom du groupe CGT FORCE OUVRIERE notre attachement à l'indépendance syndicale à l'égard des institutions politiques, structures ou influences extérieures, ce qui est indispensable à la défense des droits des salariés actifs et retraités.

Cela étant précisé, la contribution présentée constitue en réalité une déclaration de disponibilité au grand débat, dans l'objectif de crédibiliser, d'accréditer cette réponse gouvernementale à la situation.

La seule réponse sérieuse : l'augmentation significative du SMIC, des salaires, des retraites et des minima sociaux

Pour notre part, face à l'attitude dilatoire du gouvernement, nous considérons que la première réponse sérieuse et indispensable à la situation passe par l'augmentation significative du salaire minimum, des pensions et minima sociaux, ainsi que de la valeur du point d'indice des fonctionnaires.

Enfin, s'il s'agit de rappeler ce qui serait nécessaire pour une égalité territoriale dans le cadre en termes d'équipements, des services publics, d'accès aux soins, nous ne pouvons ignorer que les moyens budgétaires pour tout cela, attribués aux collectivités territoriales (communes, départements, région) sous forme de dotations et de parts de fiscalité, relèvent uniquement de la responsabilité de la politique gouvernementale et de l'État.

En conclusion, en réaffirmant notre opposition à tout pacte, il fût-il régional, nous ne soutiendrons pas ce projet de contribution et nous voterons contre. »

ACTUALITÉS

Le syndicat N'EST PAS un corps intermédiaire

Comme l'indique Catherine Rochard dans son éditorial, Emmanuel Macron tente « le tout pour le tout » en cherchant à associer les organisations syndicales à son « grand débat », organisations syndicales qu'il désigne comme « corps intermédiaires ».

Il a semblé nécessaire de revenir sur cette notion de « corps intermédiaires »

« Corps intermédiaires », de quoi parle-t-on ?

La notion de « corps intermédiaire » est partie intégrante de la *doctrine sociale de l'église*.

Pour cette doctrine, un « corps social » est conçu comme une « totalité », une « communauté de destins » au-dessus de l'ensemble des individus qui le compose. Leurs éventuels intérêts particuliers doivent alors s'effacer devant l'intérêt général qui lui, réalise le « bien commun ».

« Le bien commun (...) n'est jamais l'addition des biens de chacun de

membres. Il est toujours le bien de l'unité harmonieuse, organique, du tout social¹. »

Donc, au-dessus, il y a le « corps social » dans lequel s'incarne ce « bien commun » : au choix l'Europe, l'État, l'Entreprise...

À la base il y a tous les individus regroupés dans ce « corps social ».

Entre les deux, les « corps intermédiaires » sont censés représenter différents groupes d'individus. Et ces « corps intermédiaires » n'existent que pour aider à la mise en œuvre, auprès des individus qu'ils représentent, les directives de ceux qui sont censés incarner ce « bien commun » (au choix la Commission Européenne, le président de la République, le gouvernement, le patron de l'entreprise...)

Une conception de la société qui nie les antagonismes de classe

Une telle conception nie fondamentalement les antagonismes de classe.

C'est la définition de ce que nous appelons, à FO, une société corporatiste (voir encadré « repères »).

Dans une telle conception, le « bien commun » ne peut en réalité représenter que les intérêts de ceux qui dirigent.

Pour le syndicalisme ouvrier, cela signifie subordonner ou abandonner la défense des revendications des salariés à la préservation de ce prétendu « bien commun ».

Cette conception est contraire à la démocratie, qui reconnaît l'existence de composante de la société aux intérêts particuliers, qui peuvent être divergents. En démocratie ils doivent pouvoir se confronter librement.

Elle est radicalement opposée à

notre conception de la société, puisque pour nous les classes sociales existent, qu'elles ont des intérêts opposés et que dans ce cadre, l'organisation syndicale doit pouvoir défendre en toute indépendance les intérêts de la classe qu'il représente.

C'est la raison pour laquelle on voudrait nous confondre avec un « corps intermédiaire », c'est la raison pour laquelle nous rejetons absolument cette appellation.

S'intégrer dans le « grand débat » serait mortel pour notre Confédération

S'intégrer dans le « grand débat », proposé par Macron serait mortel pour nous.

Par exemple, dans ce « *grand débat* », partant du principe que la réduction des déficits est une chose nécessaire (« le bien commun ») Macron pose la question : **quels services publics voulez-vous garder, lesquels voulez-vous qu'on ferme ?** Dans ce « grand débat », **Macron ne laisse d'autre choix que d'accompagner sa politique, puisque celle-ci est censée réaliser le « bien commun » (« les réformes nécessaires », « les mutations obligatoires »...)**

Notre place est aux côtés des salariés pour exprimer des revendications. Notre place n'est pas au sein de « concertations » ou de « débats » pour déterminer la meilleure façon de faire appliquer les décisions gouvernementales.

C'est ce qu'a exprimé l'UD de façon très claire, en adoptant une résolution le 14 janvier dernier, reproduite dans ce journal.

C'est la raison pour laquelle l'UD a décidé de s'adresser publiquement aux salariés en diffusant massivement un tract intitulé : **« Grand débat ? Non ! Augmentation générale des salaires, des retraites et des minima sociaux ! »** (voir page 4 de couverture).

REPÈRES

Le corporatisme est une doctrine politique qui a pris corps essentiellement au sein du catholicisme dit social au XIX^e siècle, doctrine qui a été mise en œuvre au XX^e sous des formes variées, les points communs étant l'organisation d'institutions qui rassemblent patrons et ouvriers subordonnant les intérêts de ceux-ci aux intérêts de l'entreprise, ce qui entraîne la disparition des syndicats indépendants, des partis politiques et l'instauration d'un régime autoritaire pouvant aller jusqu'au fascisme.

Le mieux est de donner la parole à un spécialiste :

« Abandonnant tout ensemble le principe de l'individu isolé devant l'État et la pratique des coalitions ouvrières et patronales dressées les unes contre les autres, il (l'ordre nouveau corporatiste) institue des groupements comprenant tous les membres d'un même métier : patrons, techniciens, ouvriers. Le centre du groupement n'est donc plus la classe sociale, patronale ou ouvrière, mais l'intérêt commun de tous ceux qui participent à une même entreprise. » (Philippe Pétain, 1er Mai 1941).

¹ Marcel Clément in *La doctrine sociale de l'Église*. Marcel Clément a enseigné comme professeur de philosophie sociale notamment à l'Institut catholique de Paris, puis comme professeur de philosophie morale et politique à la Faculté libre de philosophie comparée de Paris (institution catholique dont il a participé à la fondation.)

Les annonces gouvernementales sur le pouvoir d'achat : la « vérité des prix »

La mobilisation des « gilets jaunes » a mis au centre de l'actualité sociale la question des salaires. Parmi les 42 revendications avancées dans la plate-forme des « gilets jaunes », il est notamment exigé :

- un « SMIC à 1300 euros net »,
- « pas de retraite en dessous de 1 200 euros »
- et que « les salaires de tous les Français ainsi que les retraites et les allocations doivent être indexés à l'inflation ».

Autant de revendications qui sont notamment portées par notre organisation depuis des années.

À ces revendications parfaitement légitimes, qu'a répondu le gouvernement ?

Lundi 10 décembre dernier, le chef de l'État a annoncé une série de mesures en vue de calmer la colère de la population.

Le lendemain, le journal patronal L'Opinion donne la vérité des prix en titrant : « Après les annonces, les chefs d'entreprise poussent un "ouf" de soulagement ».

Et pour cause !

Voici ce qu'il en est du contenu réel des mesures :

Revalorisation du SMIC mensuel net de 100 € ? FAUX

Le SMIC ne bénéficie que de la hausse légale automatique prévue par la loi, soit 1,5 %, c'est-à-dire 16 euros par mois. En réalité, seuls 55 % des personnes rémunérées au SMIC bénéficieraient d'une hausse de la prime d'activité.

Rappelons que cette prime est versée par l'État via les caisses d'allo-

cations familiales, ce qui signifie, comme l'a bien précisé le chef de l'État, que cette mesure ne coûtera pas un centime aux employeurs.

Il s'agit en réalité d'une simple accélération du calendrier de la hausse de la prime d'activité qui, au lieu d'être étalée jusqu'à la fin du quinquennat (ce qui était prévu initialement), interviendra dès 2019. Cette hausse correspond à un montant de 70 €, qui, rappelons-le, ne devrait être touchée que par un smicard sur deux.

Primes de fin d'année pour tous ? FAUX

Si des grosses entreprises ont concédé des primes de fin d'année (Total, Orange, Michelin, Free, Engie...) à certaines catégories de salariés (pas à toutes), la plupart des petites et moyennes entreprises (PME) notamment n'ont versé aucune prime de fin d'année : la mobilisation des « gilets jaunes » a mis au cœur des préoccupations la justice sociale et le gouvernement répond par encore plus d'injustices, avec des primes au bon vouloir des patrons, entreprise par entreprise, qui plus est financées sur la base du pillage de la sécurité sociale puisque les entreprises qui ont versé ces primes exceptionnelles de fin d'année n'ont à acquitter ni impôts ni cotisations sociales.

Revalorisation des retraites et des pensions ? FAUX

Le gouvernement a annoncé que la hausse de la CSG pour les retraités dont le revenu fiscal est inférieur à 2 000 € serait annulée. En réalité, cette annonce ne concerne même pas un quart des retraités (3,7 millions sur 16 millions de retraités).

En revanche, la sous-indexation des pensions de tous les retraités – dont l'évolution reste plafonnée à 0,3 % en 2019 et en 2020 – est, elle, bel et bien maintenue.

De même, les salariés du secteur privé qui prendront leur retraite dès le 1er février 2019 risquent de voir leur allocation Agirc-Arrco subir une décote de 10 % pendant 3 ans.

Renforcement de l'arsenal répressif : VRAI

En plus de ces mesures qui ne répondent en rien aux revendications salariales, le Premier ministre a décidé lundi 7 janvier la mise en place d'un arsenal répressif digne des régimes les plus autoritaires, permettant notamment aux préfets d'interdire les manifestations.

Remettant en cause le droit de manifester, le gouvernement n'en reste pas là : il a décidé en outre l'organisation d'un « grand débat national » jusqu'à la mi-mars 2019 qui se veut être pour l'exécutif la réponse démocratique à la crise actuelle.

Comment pourrait-il l'être lorsque la commission nationale du débat public (CNDP) chargée de piloter les débats indique très clairement qu'il revient « au seul gouvernement de déterminer ses attentes et la manière dont il répondra à l'ensemble des attentes et propositions exprimées » ?

Pour notre part, l'heure n'est pas à l'organisation de discussions stériles, à « prendre le thé » dans le cadre de « concertations » organisées par ceux-là mêmes qui refusent de répondre à nos revendications.

L'heure est à l'organisation du rapport de force pour imposer la satisfaction de nos revendications !



EN DIRECT DES SYNDICATS

Mutualité Anjou Mayenne : la direction tente de faire taire FO — Interview

Une restructuration régionale est en cours à la Mutualité Française Anjou Mayenne (MFAM). Cette restructuration impacte les 1 700 salariés du Maine-et-Loire et de la Mayenne.

Le Combat social a rencontré Anthony Kerdreux, Délégué Syndical à la MFAM, chef de file FO au sein du groupe Vyy (45 000 salariés dont la MFAM fait partie)

Peux-tu évoquer en quelques mots les raisons de cette restructuration

L'unique raison est ce que la direction appelle des « synergies », c'est-à-dire le regroupement régional des fonctions support (GRH, achats, comptabilité, etc.).

Ce sont des économies d'échelle qui sont recherchées. La direction a indiqué qu'au moment « t » de la régionalisation il n'y aurait pas de suppression de postes ni de mobilité forcée.

Mais nous ne sommes pas dupes, nous savons pertinemment que cela se passera dans les trois années à venir.

Tu as évoqué lors de la dernière CA de l'UD le comportement de la direction à l'égard des élus FO. Peux-tu y revenir ?

Aujourd'hui le syndicat FO est le premier syndicat représentatif à la MFAM, mais ce n'est vrai qu'en Maine-et-Loire. Par contre, dans les autres départements de la Région comme à l'échelle nationale dans le groupe,

c'est le syndicat maison, la CFDT qui reste majoritaire.

Il est facile de comprendre que dans une situation de restructurations importantes dans le secteur, il faille détruire FO, seul syndicat qui défend avec constance et pugnacité les intérêts des agents dans cette période difficile.

C'est ce que cherche la direction. Les élus sont l'objet de pressions systématiques au cours des réunions d'instance.

Un élu s'est vu infliger une sanction disciplinaire alors qu'il exerçait son mandat et qu'il dénonçait une situation inacceptable au service RH, sans parler des multiples tentatives d'entrave (non-communication de documents, falsification du bilan social, etc.).

Lorsque lors des réunions nous sommes systématiquement en butte à des agressions verbales, des dénigrements et de la provocation, c'est particulièrement compliqué à vivre et des camarades en ont récemment fait les frais. Mais ils résistent !

Et comment réagit le syndicat FO ?

Nous nous sommes bien sûr rapprochés de l'inspection du Travail, mais les services débordés n'ont pu pour l'instant qu'envoyer des courriers à la direction et doivent dresser procès-verbal.

De plus la direction « omet » régulièrement de les inviter notamment au CHS-CT. C'est évidemment une attitude délibérée.

Nous avons bien sûr l'entier soutien de l'UD qui s'est adressée directement à la direction, notamment pour solliciter un rendez-vous et exiger que ces agissements cessent. Mais pour moi la réaction la plus importante c'est que nous avons entrepris une campagne importante de développement sur la région. Les premières initiatives prises sont très favorables et montrent que FO est attendu dans les autres départements de la région.

Une anecdote : lors d'une diffusion à Nantes dans une EHPAD de la Mutualité retraite, une élue CFDT est venue à notre rencontre en nous

disant : « Rien n'est fait par mon syndicat et cela fait 6 ans que ça dure, il y en a marre maintenant, est-ce que je peux avoir un de vos tracts ». Une autre « si FO est présente, je voterais pour vous ». D'une manière générale, les salariés nous accueillent avec sympathie. L'un d'eux nous a dit « on veut un syndicat revendicatif et pas un syndicat qui accompagne comme aujourd'hui »

Et comment se décline votre plan d'implantation ?

Nous avons établi un planning de diffusion sur les 6 premiers mois de l'année avec diffusion tous les 15 jours avec l'aide des UD concernés et le Groupement Régional Santé FO.

Notre objectif c'est bien sûr nous implanter dans les structures d'où nous sommes absents, pour faire en sorte que FO présente des candidats partout. Il faut savoir que la structure régionale dans laquelle s'intégrera la MFAM est composée de multiples sites dans lesquels exercent de nombreux métiers (Pharmacies, optique, audio, centres dentaires, EHPAD, handicap, petite enfance, services de soins, SIAD, services supports, etc.). Ce qui ne nous simplifie pas la tâche !

Un mot pour conclure ?

La régionalisation implique la renégociation de tous les accords locaux. Notre ligne de conduite est simple : exiger dans tous les cas l'alignement sur le mieux-disant tout en revendiquant de nouveaux droits pour les salariés de la région. Je dois dire que nous ne sommes guère aidés par les autres organisations syndicales qui malheureusement ont tendance à plier l'échine ! Je voudrais aussi dire que le sentiment dominant dans nos organismes c'est que les salariés en ont marre d'être sous-payés et veulent des salaires décents. Ce sentiment se renforce d'autant plus en cette période de crise, qui voit les « gilets jaunes » porter ces revendications salariales.

Propos recueillis le 15/01/2019



Anthony Kerdreux

Sécurité sociale

Toutes les fédérations appellent à la grève dans tous les organismes le 29 janvier et demandent à être reçues par la ministre Buzyn

Malgré une grève massivement suivie le 18 décembre sur les salaires dont une des revendications était l'obtention de la « prime Macron » pour tous les salariés de la Sécu (voir Combat Social du mois dernier), et devant l'absence de réponses de l'employeur, l'ensemble des fédérations a décidé d'appeler à une grève le 29 janvier, avec délégation au ministère.

Dans une note aux syndicats, la section fédérale FO des organismes sociaux écrit notamment :

« La fin du communiqué des Fédérations d'appel à la grève du 29 janvier 2019 indique : "À l'issue de cette grève, si le gouvernement refuse de répondre aux revendications, l'action se poursuivra et la question d'organiser une large délégation du personnel avec ses syndicats à l'Élysée se posera".

Tout indique qu'il convient, dès à présent, de réfléchir avec le personnel et les autres organisations syndicales, aux différentes dispositions et moyens à mettre en œuvre dans chaque organisme, chaque ville, chaque région pour l'organisation de cette délégation à l'Élysée.

En effet, le COMEX¹,... après avoir déclaré le 18 décembre 2018 qu'il

fallait étudier l'opportunité et la faisabilité de cette prime... considère maintenant qu'il faut poursuivre l'étude... Il se moque de nous!

1 COMEX : Comité exécutif. Organe dirigeant de l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS). Le COMEX mandate le directeur pour négocier les accords collectifs nationaux, dont ceux relatifs aux salaires.

Cette réponse... laisse à penser que le Ministère cherche à gagner du temps pour ne pas répondre à nos légitimes revendications notamment celle concernant les salaires.

Le 29 janvier 2019, les Fédérations ont demandé à être reçues par Madame BUZYN, ministre de Tutelle et un rassemblement se tiendra à 10 heures devant le Ministère.

Plus que jamais la construction du rapport de force pour obtenir nos revendications est à l'ordre du jour

Communiqué des fédérations FO, CGT, CFDT, CGC, CFTC, SUD de la Sécurité Sociale

Le 18 décembre 2018, les employés et cadres des organismes de Sécurité sociale ont massivement fait grève.

Dans un contexte de crise sociale où dans tout le pays les salariés, les retraités, la jeunesse expriment une profonde colère et se dressent pour obtenir leurs revendications, les seules réponses apportées par le gouvernement sont :

- La répression policière, à un niveau jamais vu, visant à mettre un terme à l'expression des revendications ;
- L'organisation d'un "grand débat national" sous l'égide du Président de la République.

Les Fédérations condamnent la répression et considèrent que ce "grand débat national" n'a pas pour objectif de répondre aux revendications des salariés, mais de permettre au gouvernement de mener à bien ses contre-réformes (retraite, assurance chômage, démantèlement de notre Sécurité sociale...).

Ce "grand débat national" ne répond pas à nos légitimes revendications. Les Fédérations n'ont pas vocation à y participer.

Dans ce contexte, l'Ucanss et la Tutelle n'ont répondu à aucune des revendications de nos Fédérations et le Directeur de l'Ucanss s'est même interrogé sur "l'opportunité" de la prime présidentielle pour le personnel de Sécu !

Les Fédérations estiment qu'il est indispensable d'ouvrir la discussion avec le personnel sur la meilleure façon d'élever le rapport de force pour faire reculer le Pré-

sident de la République et son gouvernement afin de gagner sur nos revendications.

C'est pourquoi elles appellent leurs syndicats à organiser dans tous les organismes des assemblées, des réunions avec le personnel pour discuter et débattre de la construction d'une mobilisation à la hauteur des attaques.

C'est dans cette perspective que les Fédérations décident d'appeler à la grève le 29 janvier 2019.

À l'issue de cette grève, si le gouvernement refuse de répondre aux revendications l'action se poursuivra et la question d'organiser une large délégation du personnel avec ses syndicats à l'Élysée, se posera...

Pour :

— L'augmentation significative de la valeur du point et Salaire Minimum Professionnel Garanti à 2 000 € bruts ;
L'attribution de mesures immédiates pour tous les salariés en rattrapage de la perte du pouvoir d'achat ;

— L'arrêt des suppressions de postes et le remplacement de tous les départs par des embauches en CDI ;

— La mise en place d'une classification qui permette un véritable déroulement de carrière avec la reconnaissance des compétences, des qualifications et des diplômes ;

Le respect et maintien de toutes les dispositions de la Convention Collective Nationale.

**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE,
LE MARDI 29 JANVIER 2019!**

EN DIRECT DES SYNDICATS

Grève nationale le 7 février

Les fonctionnaires à Matignon !

Le 11 janvier dernier, la réunion intersyndicale des fédérations de fonctionnaires n'a ouvert aucune perspective : pour certains, il était urgent de ne surtout rien faire.

« La quasi-totalité des responsables syndicaux présents en ont convenu : l'heure n'est pas à l'appel à la grève et à la manifestation, alors que les "actes" des gilets jaunes se poursuivent », rapporte ainsi une dépêche AEF.

Autrement dit, laissons les gilets jaunes s'essouffler, laissons le gouvernement Macron/Philippe tenter de se refaire avec le « grand bla bla national » et retrouvons en temps voulu la routine confortable du « dialogue social », dont le gouvernement souhaite pourtant s'affranchir...

Pendant ce temps-là, Macron continue son œuvre de destruction de la fonction publique et au-delà. Pour le mouvement syndical, ce serait l'anesthésie générale.

Dans ce contexte, FO Fonction publique a pris ses responsabilités en déposant un préavis de grève national du 3 au 10 février prochain, posant les conditions d'une semaine complète de mobilisation, intégrant la question de la grève et de sa reconduction.

Surtout, l'appel à monter à Matignon le 7 février pour porter les revendications là où ça se décide constitue un formidable point d'appui pour l'ensemble des salariés.

Sur le terrain, dans l'action commune quand les conditions le permettent, les syndicats FO réunissent les collègues pour discuter des revendications générales et particulières, ainsi que des moyens de

gagner. À notre initiative, des premières motions exigeant des augmentations de salaires sont adoptées et signées par les personnels, notamment dans les EHPAD et dans l'Éducation nationale.

En Maine-et-Loire comme ailleurs, les syndicats FO des trois versants de la Fonction publique invitent les autres organisations syndicales à s'engager également dans l'organisation de ce rassemblement national.

Des dispositions pratiques ont d'ores et déjà été prises dans le département pour assurer le transport jusqu'à Paris : 5 cars ont été retenus. L'UD invite aussi les camarades du privé à construire une délégation représentative pour apporter le soutien de l'interprofessionnel aux fonctionnaires.

N'hésitez pas à vous inscrire auprès de vos syndicats !

Déclaration du congrès de la Fédération des Services Publics et de Santé

CONFRONTÉS au blocage de la revalorisation du point d'indice depuis 10 ans, qui a provoqué chez les fonctionnaires une baisse de 18 % de leurs traitements.

PROVOQUÉS par le refus d'augmentation des salaires pour les fonctionnaires, alors que la police et les agents des impôts, obtiennent justement, une hausse de salaire, car, dixit le Ministre DARMANIN : **"Ils n'ont pas fait grève permettant ainsi la mise en œuvre du prélèvement à la source" !**

EXCÉDÉS par les politiques successives de destruction et privatisation des services publics, dont la forme à l'hôpital s'inscrit dans la mise en œuvre de la loi Santé, ils ont également dénoncé les fusions forcées d'intercommunalité et la création de communes nouvelles.

DÉTERMINÉS plus que jamais à définir dans le plus grand des détails, l'élaboration du cahier de revendications;

LES 1020 DÉLÉGUÉS du Congrès des syndicats de Force Ouvrière

dans les hôpitaux, EHPAD et collectivités territoriales, s'engagent à préparer dans chacun de leur établissement, les Assemblées Générales des personnels, avec tous ceux qui sincèrement entendent revendiquer :

- La hausse immédiate des traitements, salaires et pensions de 18 %;
- L'abrogation des mesures PPCR d'individualisation, de destruction des carrières;
- La titularisation des contractuels;
- L'abrogation du jour de carence;
- Le maintien de nos mille hôpitaux publics, de toutes nos maisons de retraite publiques pour lesquelles nous exigeons l'application immédiate et inconditionnelle du ratio un agent/un résident.
- La suppression des ARS agences de la réduction du service public hospitalier;
- L'abandon des projets de fusion des départements, des projets

d'intégration des départements et des métropoles;

- L'abandon du transfert de la compétence aux EPCI;
- L'abandon du projet de Loi Santé et du projet de réforme de la Fonction Publique, de la retraite universelle par point.

Parallèlement, la mobilisation spontanée d'une population qui a osé laisser éclater sa colère sans demander d'autorisation à personne, nous place devant nos responsabilités.

Dans ce contexte, les 1020 délégués du congrès FO décident de se mobiliser pour répondre à l'appel à la grève d'une semaine à compter du 3 février qui culminera le 7 février dans la montée à Matignon des personnels de tous nos établissements hospitaliers, de toutes nos collectivités territoriales.

TOUS EN GRÈVE !

TOUS À MATIGNON POUR ALLER CHERCHER L'ARGENT !

POUR ALLER CHERCHER L'ENSEMBLE DES REVENDICATIONS !

EN DIRECT DES SYNDICATS

Communiqué de la FNEC-FP-FO

Tous à Matignon pour nos revendications ! Le gouvernement doit lâcher !

10 ans : ça suffit ! Le blocage de la revalorisation du point d'indice a fait baisser de 18 % le pouvoir d'achat des fonctionnaires.

Les personnels sont excédés par la multiplication des contre-réformes successives, les politiques d'austérité, les suppressions de postes et la remise en cause de leurs droits statutaires.

Cette colère est générale. Le Pré-

Dans les AG, une question se pose : celle de l'action efficace, celle de la grève, la vraie grève pour gagner ! L'Union Interfédérale des Agents de la Fonction Publique Force Ouvrière a déposé un préavis de grève du dimanche 3 février au dimanche 10 février 2019.

Dans ce cadre, elle propose un rassemblement national le 07 février à

sident Macron tente de l'instrumentaliser avec son grand débat national, après avoir clairement annoncé qu'il ne changeait rien au fond de sa politique et qu'il "maintenait le cap" contre les services publics et les droits collectifs des salariés.

Face à la détermination des gilets jaunes, le gouvernement répond par la répression, il multiplie les arrestations arbitraires, et annonce un Matignon, à 14 h. Préparons-le dès maintenant, dans chaque école, chaque établissement, chaque service!

Dans la perspective de construire le rapport de force par en bas, la FNEC FP-FO appelle ses syndicats à

durcissement de l'arsenal législatif pour remettre en cause notre liberté de manifester. Nous ne pouvons pas les laisser faire!

C'est le moment ! Partout les salariés disent : "Nous aussi nous voulons notre augmentation de salaire, les revendications doivent être satisfaites", "c'est le moment de répondre par la riposte interprofessionnelle, il faut qu'on s'organise pour gagner".

amplifier les réunions syndicales et les assemblées générales, à poser la question de la grève **et préparer la montée des personnels à Matignon le 7 février, en direction du gouvernement.**

TOUS A MATIGNON

POUR ALLER CHERCHER L'ENSEMBLE DES REVENDICATIONS !

Retraités :

appel intersyndical à manifester le 31 janvier



Communiqué commun CGT-FO-CFTC-FSU-FGR-LSR

Les retraités n'en peuvent plus, les retraités n'en veulent plus !

Les organisations syndicales de retraités (CGT, CFTC, FO, FSU, FGR-FP LSR) du Maine-et-Loire ont décidé de faire du Jeudi 31 janvier 2019, une journée de réaffirmation des revendications et de mobilisation, dans le cadre de l'appel national du groupe des 9 organisations de retraités.

Après plusieurs mobilisations d'ampleur en 2018, l'exaspération croissante des retraités(es) face aux annonces gouvernementales est incontestable et s'exprime aussi dans le mouvement dit « des gilets jaunes ».

Aujourd'hui, c'est un fait, en confirmant le cap de sa politique économique et sociale et le maintien de l'ensemble de ses contre réformes dont celle des retraites, le gouvernement Macron rejette les revendications affirmées avec force par les salariés (actifs, retraités, chômeurs).

C'est d'ailleurs ce que confirme le gouvernement en refusant, à tous les niveaux, de recevoir les organisations syndicales de retraités.

Dans ce contexte, les organisations syndicales de retraités (CGT, CFTC, FO, FSU, FGR-FP LSR) de Maine-et-Loire :

- réaffirment, en toute indépendance, les revendications qui rassemblent les retraités(es)
- rejettent toute association à un « grand débat » dont le principal objectif est de tenter de calmer l'exaspération des travailleurs, sans répondre aux revendications
- confirment leur solidarité avec la revendication interprofessionnelle d'augmentation générale des salaires, dont le salaire minimum, des pensions et des minima sociaux
- appellent les retraités(es) à se mobiliser le Jeudi 31 janvier 2019 pour exiger :
 - * annulation de la hausse de la CSG pour tous les retraités
 - * revalorisation des pensions à hauteur de l'inflation puis de l'indexation sur les salaires
 - * maintien de la pension de réversion selon les modalités actuelles
 - * prise en charge de la dépendance à 100% par la Sécurité Sociale

MANIFESTATION à ANGERS

Jeudi 31 janvier 2019 Rassemblement à 15h00 - Jardin du Mail

Grand débat national ?

NON !

Augmentation générale des salaires, des retraites et des minima sociaux !

Pour tenter de calmer la colère qui s'exprime depuis des semaines au travers de la « **crise des gilets jaunes** », le président de la République a décidé de convoquer un « **grand débat national** ».

Mais dans le même temps, il annonce qu'il ne changera rien à sa politique

Et à aucun moment, il n'évoque l'augmentation générale des salaires, l'annulation de la hausse de la CSG sur les retraites, l'augmentation des retraites ou des minima sociaux...

Pour **Force Ouvrière**, ce « grand débat national » n'a d'autres objectifs que de tenter de calmer la colère et tenter d'associer le plus grand nombre à la mise en œuvre de sa politique qu'il prétend être « **notre projet** ».

Non, Monsieur Macron, **votre** politique d'austérité pour l'immense majorité de la population et de cadeaux sans fin aux plus riches **n'est pas « notre projet » ! Ce n'est pas le projet de la majorité de la population, de l'immense majorité des salariés.**

Force Ouvrière refuse donc de participer à cette mascarade qu'est le Grand Débat National et apporte son soutien aux Gilets Jaunes. Notamment à toutes leurs revendications qui relèvent du champ syndical.

En particulier, FO exige :

- ▶ Une augmentation significative du SMIC et des autres minima sociaux ;
- ▶ Une augmentation significative des pensions de retraite ;
- ▶ L'ouverture dans tous les secteurs de négociations pour l'augmentation des salaires ;
- ▶ La réindexation des retraites sur le coût de la vie ;
- ▶ La suppression définitive, pour tous les retraités, de l'augmentation de la CSG ;
- ▶ La fin des plans de destruction des services publics et l'allocation de moyens pour leur permettre de remplir leurs missions.

Avec diverses mesures dont la suppression de l'augmentation des taxes sur les carburants, le gouvernement a amorcé un premier recul. La pression doit continuer à s'exercer encore plus fortement et de façon encore plus déterminée !

L'UD Force Ouvrière de Maine-et-Loire appelle ses syndicats à organiser partout, dans les bureaux, les ateliers, les établissements, les organismes, des réunions de salariés, des heures d'informations syndicales, des assemblées générales pour établir avec l'ensemble des salariés les cahiers de revendications, organiser le rapport de forces, si possible dans l'action commune et à prendre toutes les initiatives, y compris la grève, dès que les conditions seront réunies.

Les Gilets Jaunes présents dans les entreprises où Force Ouvrière organise ces réunions sont bien évidemment invités à y participer.

Angers, 24 janvier 2019

**Avec Force Ouvrière
Résister, revendiquer, reconquérir !**



Union Départementale cgt-Force Ouvrière de Maine-et-Loire — 14 place Louis-Imbach — 49100 ANGERS

02 41 25 49 60 — udfo49@force-ouvriere.fr — www.fo49.fr